

ouverture de la plateforme AIDEN

"Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la **plateforme AIDEN** de dépôt dématérialisé des demandes de subvention au **1er octobre 2025**. Cette plateforme en ligne, simple, intuitive et accessible à tous a été développée afin de faciliter le dépôt de vos demandes de subventions et de vous permettre le suivi de ces demandes en temps réel.

La plateforme sera accessible à partir du site internet de la Communauté Urbaine de Dunkerque, avec toutes les explications et un tutoriel vidéo étape par étape pour vous aider à créer votre compte sécurisé et déposer votre demande de subvention.

Des permanences seront organisées prochainement à la Communauté Urbaine.

Le dépôt habituel en format papier reste possible. Les dossiers de demande de subvention (papier) sont disponibles à l'accueil de la Communauté Urbaine.

La date limite de dépôt des demandes de subvention est reportée, exceptionnellement cette année, au **31 décembre 2025 (au lieu du 30 octobre habituellement)**.

Restant disponible pour vous accompagner dans la découverte de cette application,

Communauté Urbaine de Dunkerque

Direction des finances

Service Analyse et expertise financière

Unité subventions

[subvention@cud.fr](mailto:subvention@ cud.fr)

Emeline Mesplomb

Chargée de protocole

emeline.mesplomb@tud.fr

Thomas Roussez

Directeur de la communication

David Hagneré

Chef du service évènementiel